



Cellules régionales de coopération francophones (CRCF)

Programme prévisionnel du 16 au 26 juin 2009

L'objectif de cette formation est la constitution d'un réseau des responsables administratifs, disposant d'une maîtrise du cadre institutionnel, et capable d'animer et de pérenniser les actions de coopération au sein de l'AIRF.

I. Session animée par l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND) 1, rue de l'Université – 69007 LYON : du 16 juin au 22 juin (matin) 2009

Objectifs de la formation

Cette formation s'articulera autour de trois modules :

- ❑ Connaissance approfondie de la Francophonie, de ses institutions et leurs programmes. Ce module vise non seulement la maîtrise des institutions francophones, mais aussi et surtout les domaines où elles offrent des possibilités de coopération et de partenariat.
- ❑ Connaissance approfondie de la décentralisation élargie aux pays pouvant offrir des possibilités de coopération décentralisée. Ce module vise à identifier les acteurs institutionnels pouvant être des interlocuteurs dans le cadre de projet de partenariat et de coopération.
- ❑ Développement des techniques d'information et de communication (TIC) dans un réseau d'acteurs mus par des initiatives de coopération. Ce module vise à se familiariser avec les méthodes de traitement documentaire et d'animation de réunion. Il offre également la possibilité de prendre connaissance des techniques (internes et externes) actuelles en matière de circulation d'information et de communication.

II. Session animée par le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL) 19, rue d'Enghien – 69002 LYON du 22 juin (après-midi), au 26 juin 2009

Intervenant : M.Christophe MESTRE, Directeur du CIEDEL

Objectifs de la formation

- ❑ Maîtriser les concepts de la coopération décentralisée
- ❑ Appréhender le contexte, les acteurs et analyser les enjeux de la coopération décentralisée
- ❑ Connaître les mécanismes institutionnels et financiers
- ❑ Acquérir des outils et méthodes pour la mise en place du partenariat
- ❑ Identifier en quoi la coopération décentralisée peut contribuer aux dynamiques de développement local et aux processus de décentralisation.

Vendredi 26 juin après-midi

Départ sur les lieux de stages pratiques.